

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

UMR 5199 PACEA Bâtiment B8

Mme Régine WORTMANN

Allée Geoffroy St Hilaire CS 50023

33615 PESSAC CEDEX

COURS

Les séances auront lieu
dans la salle de cours d'Anthropologie
Bâtiment B7
Université de Bordeaux
Allée Geoffroy St Hilaire
33615 Pessac Cedex

HÉBERGEMENT

L'hébergement se fera
en cité universitaire
Les repas de midi seront pris
sur le campus

Du 17 JUIN
au 28 JUIN 2019

FORMATION À L'ÉTUDE
DES SÉPULTURES
PAR L'APPROCHE
ARCHÉOTHANATOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
CNRS
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

UMR 5199 - PACEA

Fédération des Sciences Archéologiques
de Bordeaux - FR 3383

LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux
LaScArBx



FORMATION A L'ETUDE DES SEPULTURES PAR L'APPROCHE ARCHEOTHANATOLOGIQUE

Dates et durée : 2 semaines,
du **lundi 17 au vendredi 28 juin 2019.**

Présentation générale :

Il s'agit d'un séminaire résidentiel : l'hébergement, le petit-déjeuner et le déjeuner du midi sont assurés sur le campus à proximité du lieu d'enseignement.
L'enseignement se déroule sous forme de cours intensifs auxquels s'ajoutent les discussions de documents : les participants peuvent éventuellement apporter des photographies, relevés (...) relatifs à des sépultures et dont ils souhaiteraient discuter l'interprétation.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font sur candidature (voir bulletin d'inscription ci-contre).

Prix d'inscription :

- 1 - Coût pédagogique : 625,00 €HT (soit 750,00 €TTC)
- 2 - Forfait hébergement restauration :
 - Forfait étudiant : 290,00 €HT (soit 348,00 €TTC)
 - Forfait non étudiant : 393,00 €HT (soit 471,60 €TTC)

Le forfait inclut les nuits (du lundi 18 au vendredi 29 juin 2018), les petits déjeuners et les déjeuners du midi. Il ne comprend ni les frais de transport ni les repas du soir.

Les stagiaires salariés (universités, CNRS, Inrap, opérateurs agréés, collectivités territoriales ou autres...) doivent demander auprès de leur employeur une prise en charge des frais d'inscription, de transport et de séjour au titre de la formation continue.

Les étudiants qui doivent présenter un mémoire universitaire dans le domaine funéraire peuvent demander un financement de leurs frais de séjour (forfait hébergement restauration) en sollicitant leur laboratoire. Cette recommandation est destinée plus particulièrement aux doctorants qui s'adresseront alors à leur école doctorale.

Les étudiants ou les stagiaires n'entrant pas dans l'une des catégories ci-dessus, peuvent toutefois soumettre leur candidature et demander une exonération totale ou partielle du prix d'inscription (coût pédagogique, forfait d'hébergement et de restauration).

La formation à l'étude des sépultures est conventionnée par l'organisme de formation ADERA enregistré sous le n° de déclaration d'activité 72 33 06982 33 et situé Centre Condorcet - 162 avenue Albert Schweitzer à Pessac (33600). Pour tout contact d'ordre administratif contacter Véronique LHEUREUX - ADERA - lheureux@adera.fr - tel : 05 56 15 80 03

OBJECTIF
Former à l'Archéothanatologie des chercheurs susceptibles d'enregistrer, au niveau de la fouille, et d'interpréter les observations indispensables à une meilleure compréhension des structures et des pratiques funéraires.
PROGRAMME
<ul style="list-style-type: none"> - Problématiques de l'archéothanatologie. - L'identification des pièces squelettiques et la notation de leur orientation anatomique. - Les techniques de relevé, d'inventaire et de prélèvement, la consolidation et la reconstitution des vestiges humains. - Les techniques d'enregistrement pour les grands ensembles funéraires. - La reconnaissance des liaisons ostéologiques et leurs implications archéologiques. - Les problèmes spécifiques aux incinérations. - La détermination de l'âge au décès et du sexe à partir du squelette. - La représentativité de l'échantillon exhumé par rapport à la population d'origine. - Le devenir du cadavre après sa mise en place dans la tombe. - Incidences de la taphonomie sur la reconstitution de la sépulture. - Des exposés sur la paléoépidémiologie et la paléodémographie.
ORIGINE ET NOMBRE DE STAGIAIRES
Expérience de fouille requise : Agents du CNRS, de l'Inrap, des autres structures agréées d'archéologie préventive, des Universités, du Ministère de la Culture, des Collectivités Territoriales, étudiants, contractuels, bénévoles,... 23 personnes
RESPONSABLES PEDAGOGIQUES
Henri DUDAY, Directeur de Recherche émérite au CNRS Patrice COURTAUD, Ingénieur de Recherche au CNRS Participeront également à l'enseignement divers spécialistes en Archéologie et Anthropologie.

BULLETIN D'INSCRIPTION
Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. :
E-mail :
Situation actuelle : Etudiant <input type="checkbox"/> Agent CNRS <input type="checkbox"/> Autre salarié <input type="checkbox"/>
Autre (à préciser)
Pour les candidats salariés : Raison sociale employeur :
Adresse / CP / Ville employeur :
Personne à contacter (e-mail – Téléphone) :
.....
.....
Pour les candidats étudiants : Je vais déposer une demande de prise en charge des frais de séjour auprès de mon laboratoire ou de mon école doctorale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui préciser : Nom Ecole ou Laboratoire :
Adresse / CP / Ville :
.....
Personne à contacter :
Tél. & Mèl :
Pour les autres étudiants/stagiaires : Demande d'une exonération du prix d'inscription Non <input type="checkbox"/> Partielle <input type="checkbox"/> Totale <input type="checkbox"/>
Vous devez joindre à cette fiche d'inscription un C.V. relatif à votre expérience archéologique et un commentaire sur vos motivations.
Cette fiche doit être retournée à Régine WORTMANN (adresse au verso), impérativement avant le 15 avril 2019 . Pour tout renseignement complémentaire : Tél. 05 40 00 89 31, E-mail : regine.wortmann@u-bordeaux.fr